

deuil, qui versaient des larmes, et qui nous parurent être les enfants du défunt. Nous nous arrêtaâmes, et nous ôtâmes respectueusement nos chapeaux, pendant que le convoi passait pour se rendre à l'église. Simon de Nantua voulut savoir quel était celui qu'on portait en terre, et s'adressa, pour le demander, à un homme qui marchait à côté du cortège, son chapeau sur la tête.

— C'est un fermier de la commune, dont la mort n'est pas une grande perte, dit le paysan. — Il me semble pourtant, reprit Simon de Nantua, qu'il est regrettable et qu'il avait des amis, car voilà bien du monde à son enterrement. — C'est possible ; mais, pour mon compte, je n'y ai pas de regret. C'était un vilain homme, avec lequel j'étais en procès. Sa mort va me donner du répit, parce que ses enfants sont mineurs, et que les affaires n'iront pas vite. — C'est donc pour cela que vous vous réjouissez de la mort de cet homme, et que vous n'ôtez pas votre chapeau dans ce moment, comme font tous les autres ? Tenez, mon ami, ceci ne me donne pas une bonne opinion du droit que vous pouvez avoir dans le procès dont vous parlez ; et, quand on le saura, cela pourra bien vous faire quelque tort dans l'esprit de vos juges. C'est une grande lâcheté que d'attaquer la mémoire des morts ; car ils ne peuvent se défendre ni se justifier. De tout temps ça été un devoir sacré de rendre les derniers honneurs à ceux qui ne sont plus, lors même qu'ils ont été nos ennemis. Celui qui manque à ce devoir n'a pas une âme très élevée, ni un trop bon cœur. J'ai bien envie de croire que vous avez moins d'amis dans le village que n'en avait le défunt, et que vous n'y jouissez pas d'une grande considération. — C'est possible, dit le paysan de mauvaise humeur ; chacun fait comme il l'entend. — A la bonne heure, ajouta Simon de Nantua ; et chacun aussi est estimé selon ce qu'il fait.

Nous nous éloignâmes après ces mots ; et nous continuâmes de causer. Simon de Nantua et moi. Je voudrais bien, me dit-il, voir disparaître parmi nous toute trace d'irrévérence dans les funérailles. Il existe encore, dans certains cantons, des usages barbares qui seraient dignes tout au plus d'une nation sauvage. Je me suis trouvé un jour dans un village où l'on enterrait un habitant. Les funérailles eurent lieu assez convenablement, si ce n'est d'abord que, pour la bière, on avait fait l'économie de deux planches, dont l'absence laissait apercevoir de chaque côté le corps mal enseveli du défunt. Lorsqu'on descendit ensuite le cercueil dans la fosse, elle se trouva un peu trop petite, et je détournai les yeux avec horreur, en voyant un fossoyeur descendre dans ce trou, sauter sur la bière, et lui donner de grands coups de pieds pour la faire entrer de force. Mais tout cela n'était rien. A peine la cérémonie fut-elle terminée, que les assistants se rendirent en foule au cabaret pour y boire à la santé du mort. Son fils aîné fut contraint d'y aller avec tout le monde, d'être témoin d'une espèce d'orgie, et de boire aussi en pleurant à la santé de son père. Un spectacle si scandaleux me révolta à tel point, que je ne fus pas le maître de cacher l'horreur qu'il m'inspirait, et je dis tout bonnement ce que j'en pensais, comme vous savez que cela m'arrive souvent. Chacun se mit à rire de mon indignation, à l'exception du malheureux jeune homme, de qui les regards semblaient me remercier de la compassion que je montrais pour son

supplice. Un vieillard plus sage et plus raisonnable que les autres s'approcha de moi et me dit : « Que voulez-vous ! c'est un usage qui a toujours existé dans le pays. C'est la famille du mort qui paye tous ces frais-là, et si elle s'y refusait, ce refus serait regardé comme un outrage à la mémoire de celui qu'elle vient de perdre. » Voilà, lui répondis-je, une singulière façon de montrer son respect pour un mort, que de s'enivrer sur sa tombe. Cet usage a beau être ancien, il n'en est pas moins révoltant et barbare, et il serait bien temps que l'on renoncât à d'aussi honteux préjugés.

INDUSTRIE.

UNE PAPETERIE EN 1850.

Depuis longtemps une idée nous tourmentait : nous nous demandions sans cesse :

D'où peut donc sortir tout le papier dont la France est inondée ? Et les livres, et les journaux, et les lettres, et les circulaires électorales, et les professions de foi, et le papier qui enveloppe les chandelles, et les billets de spectacle, et les bulletins de vote, etc., etc. ? Certainement, la moitié de la nation pour le moins, doit être employée à faire du papier, et sans perdre de temps, encore.

Nous nous rappelions avoir vu autrefois la papeterie de Pinotz, dans les Vosges, où des hommes venaient faire, à la main, chaque feuille l'une après l'autre, au moyen d'un tamis de fer tendu sur un cadre qu'ils trempaient dans une espèce de pâte faite avec du chiffon délayé ; mais nous avions conservé une triste opinion de la rapidité de cette méthode. On nous avait bien souvent parlé de machines qui faisaient du papier sans fin, et dans lesquelles le chiffon, entré à une extrémité, ressortait à l'autre tout prêt à recevoir l'écriture ; mais cela nous paraissait assez conte de fée, et nous n'ajoutions à ces récits pompeux qu'une foi bien entachée de doute cartésien. Enfin, nous trouvâmes un jour avec M. G..., administrateur d'une des plus célèbres papeteries, nous lui exprimâmes nos perplexités à ce sujet.

— Venez les dissiper. En une heure, par le chemin de Corbeil, vous serez à Essonne, et vous pourrez juger vous-même. Vous comprendrez quelle immense masse de papiers peut donner une fabrique qui, tous les ans, produit environ de quoi faire trois fois le tour du globe sur un mètre de largeur.

— Neuf mille, dix-huit mille, vingt-sept mille lieues ; c'est trop fort. — Vous verrez.

Quelques jours après, nous nous embarquâmes dans le convoi de Corbeil, emportant avec nous un fort bouquin plein de chose étranges sur les papyrus, par chemins, velins et autres : nous y cherchions l'origine du papier de lin, mais en vain ; le berceau de cette invention est enveloppé de ténèbres. Les Allemands, les Italiens, les Chinois, réclament sa paternité ; mais on ne peut décider qui a raison parmi eux. Même obscurité quant à l'époque de son apparition. Cependant un abbé de Cluny, Pierre-le-Vénérable, écrivait vers le douzième siècle contre les papiers faits *ex rasuris veterum pannorum seu ex qualibet viliori materia compactos*, des rognures de vieilles étoffes ou de tout autre vil débris. Mabillon cite une lettre du sire de Joinville à Louis X, vers 1314, écrite sur du pa-